

Séance du 30 mars 2023

Délibération n°2023.03.30.03

Sur convocation adressée le vingt-trois mars deux mille vingt-trois, le Conseil Municipal s'est réuni le trente mars deux mille vingt-trois à la mairie de Serres-Sainte-Marie, sous la présidence du Gérard DUCOS, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	8	12
		Pour : 12
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

Mme CAMPAGNE Pépita, M. COSTEMALE Jean-Luc, M. DUCOS Gérard, M. DUFILH Pascal, Mme FILLON Justine, M. LAFITTE Benjamin, M. LAGUILLONIE Régis, M. SANTIN Christophe

**Procuration(s) :**

Mme BOISGONTIER Françoise donne pouvoir à M. COSTEMALE Jean-Luc, Mme COURTIE Magalie donne pouvoir à Mme FILLON Justine, M. GUICHARD Jacques donne pouvoir à M. DUFILH Pascal, M. JEAN Mathieu donne pouvoir à Mme CAMPAGNE Pépita, Mme LAFITTE Nicole donne pouvoir à M. LAFITTE Benjamin

Date de la convocation
23 mars 2023

**Etai(en)t absent(s) :**

M. GARCIA Stéphane, Mme THELCIDE Sandrine

Date d'affichage
23 mars 2023

**Etai(en)t excusé(s) :**

Mme BOISGONTIER Françoise, Mme COURTIE Magalie, M. GUICHARD Jacques, M. JEAN Mathieu, Mme LAFITTE Nicole

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. DUFILH Pascal

31 mars 2023
--------------

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

et publication du

31 mars 2023
--------------

réuni sous la présidence de Pépita CAMPAGNE, 3e Adjointe

vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	294 613,16
	Réalisé :	239 421,92
	Reste à réaliser :	1 713,91
Recettes	Prévu :	294 613,16
	Réalisé :	154 000,15
	Reste à réaliser :	34 406,52

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	507 270,02
	Réalisé :	333 859,98
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	507 270,02
	Réalisé :	531 727,84
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	-85 421,77
Fonctionnement :	197 867,86
Résultat global :	112 446,09

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Maire s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Serres-Sainte-Marie

Maire Gérard DUCOS

